



1575, rue Turmel  
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5  
418 872-9811

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 30 août 2022, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 372-2022 modifiant le règlement no V-1230-99 concernant la circulation et le stationnement.*

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation au Service du greffe situé à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette pendant les heures régulières de bureau.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 2 septembre 2022

**Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque**  
**Greffière de la Ville**